



AQDR

Ahuntsic–Saint-Laurent

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE
DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES
ET PRÉRETRAITÉES

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TARIFICATION DU TRANSPORT EN COMMUN : UNE PROMESSE ÉLECTORALE NON TENUE

L'AQDR-ASTL réclame la gratuité dans les transports en commun pour tous les aînés de Montréal

Montréal, le 18 novembre 2020 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Ahuntsic-Saint-Laurent (AQDR-ASTL) prend bonne note de la position budgétaire de la Ville de Montréal pour 2021 concernant la diminution de cinquante pourcent (50 %) des coûts de transport pour les aînés de 65 ans et plus, à compter de juillet 2021.

L'AQDR-ASTL remercie la mairesse de la ville de Montréal Valérie Plante de s'être penchée sur cette problématique et d'avoir voulu faire un suivi de ce dossier. C'est un pas en avant très important. L'AQDR-ASTL n'a rien contre la tarification sociale, mais sa position depuis quelques années est la demande de gratuité du transport en commun pour les personnes aînées.

Madame Valérie Plante était venue à une assemblée générale de la section de l'AQDR-ASTL présidée par l'actuel vice-président M. Osvaldo Nuñez, en octobre 2017, à l'époque président. Madame Plante, alors candidate à la mairie avait promis à l'assemblée présente la gratuité du transport pour les personnes aînées de 65 ans et plus, au cours de son mandat. Par la suite, il y a eu plusieurs échanges à cet égard, entre l'actuel président de l'AQDR-ASTL, M. François Marquis et le bureau de la mairesse.

De plus, M. Richard Chrétien, responsable du comité transport de l'AQDR nationale et M. Nuñez ont récemment présenté le mémoire en ce sens au comité de consultations de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

L'AQDR-ASTL en tant qu'initiatrice de la campagne sur la gratuité du transport en commun des personnes aînées recommande à la ville de mettre fin à la discrimination en matière de transport collectif dont sont victimes les 336 000 aînés montréalais par rapport aux 411 000 aînés des villes voisines de la rive nord et de la rive sud qui ont établi la gratuité depuis quelques années.

-30-

Source:

Nadia Kapinga, coordonnatrice AQDR-ASTL
514-332-8222